

## Crise sociale à La Poste

# Plusieurs dizaines de suicides à La Poste en 2016. La Poste ment, le gouvernement regarde ailleurs.

En 2011, la fédération SUD PTT donnait l'alerte sur une augmentation très inquiétante de suicides au sein de La Poste, s'appuyant sur des sources internes et les informations des divers CHSCT, nous arrivions à des chiffres proches de 40 suicides ayant un rapport avec les conditions de travail des victimes. Cette situation avait alors obligé la direction de La Poste à répondre par la mise en place de la commission Kaspar et d'un "Grand dialogue", en fait une opération d'enfumage qui n'a débouché sur rien.

5 ans après, notre fédération a relancé l'alerte, fin septembre 2016 en convoquant une conférence de presse où participaient des témoins et victimes des conséquences de la profonde restructuration sociale à laquelle est soumise La Poste. Médecins, experts auprès des CHSCT, syndicats ont beau tirer le signal d'alarme, ni la direction de La Poste, ni le gouvernement ne prennent la mesure du drame qui se déploie. Dans le cas de France Télécom, un précédent gouvernement avait lui au moins agi, en déclenchant une large investigation qui aboutit à un rapport accablant et à des poursuites judiciaires contre les responsables de la machine à broyer de France Telecom.

Cette semaine, toujours selon des sources internes, deux postiers mettaient fin à leurs jours, une cinquantaine en tout depuis le début de l'année. Rappelons qu'en 2002, dernière année où le rapport des assistantes sociales de La Poste était publié avant que la mandature du président Bailly n'y mette fin, 43 suicides de postiers étaient recensés. Nous étions alors 100 000 agents de plus.

Depuis, le rythme infernal des restructurations, la casse méthodique de l'emploi ont encore aggravé la situation. Non seulement les dirigeant-es de La Poste portent une responsabilité écrasante dans la souffrance vécue par les personnels, mais ils et elles sont pris-es en flagrant délit de mensonge. Les 3 suicides reconnus depuis 2012, comme les éléments de langage sur l'entreprise "humaine et responsable", dont la taille rendrait inévitables les drames personnels, ne résistent pas aux faits. La direction de La Poste fait clairement courir un risque à ses agents, et l'Etat est coupable de non-assistance à personne en danger.

Les réponses lénifiantes du ministre de l'industrie (cf courrier joint ci dessous) sont loin, très loin de la réalité, comme peuvent l'être les propositions de la Cour des Comptes qui appelle à plus de réforme, moins d'emploi, plus de productivité d'une communauté de travail qui n'en peut mais. Une cour devant laquelle nous avons clairement établi des faits et indicateurs sur la situation sociale de La Poste.

Par ailleurs, dès 2014, devant la dégradation de la situation, la fédération SUD PTT s'était ouverte d'un courrier à la Direction Générale du travail, resté sans réponse à ce jour. Nous écrivons aujourd'hui au premier ministre, qui a eu connaissance du rapport de la cour des comptes sur La Poste et y a apporté une réponse. A notre sens, la responsabilité du gouvernement est autant engagée que celle des dirigeant-es de La Poste sur le sujet.

Notre question est claire : face au déni et au mensonge dans lesquels s'enferment les dirigeant-es de La Poste, combien de temps encore avant que la tutelle de La Poste ne prenne des mesures pour stopper la catastrophe ?

Paris le 15 décembre 2016